

Version électronique
disponible sur le site web
de la municipalité
stferdinand.ca

02
Nouvelles municipales

05
À savoir

07
Les belles histoires du maire d'en haut

09
Actualité

11
À l'affiche

12
Calendrier



Nouvelles municipales

Par Suzanne Aubre, conseillère du district 6

SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

1. Demandes d'usage conditionnel de Jean-François Rivard et de Cindy Belleau/David Paquet: Après discussion, il a été décidé par le conseil que les deux demandes d'usage conditionnel soient suspendues pour permettre l'étude de détails supplémentaires.
2. Le conseiller Jean-Paul Pelletier a demandé que soit déposé, à la prochaine réunion du conseil, un règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels.
3. Demandes de dérogation mineure:
 - 1183, rue Principale: Il a été approuvé que la demande soit acceptée avec la modification suivante: Permettre l'empiètement de la maison de 1,86 mètre dans la bande riveraine et permettre l'empiètement du patio de 4,99 mètres dans la bande riveraine.
 - 765, rue Principale: Il a été approuvé que la demande soit acceptée pour l'implantation de la résidence dans la marge de recul latérale gauche à 1,04 mètre et dans la marge de recul latérale droite à 0,95 mètre.
4. Le conseil a approuvé l'état des arrérages de taxes au 31 octobre 2020 pour un montant de 238 156.17\$ et a autorisé la secrétaire-trésorière à transmettre un dernier avis aux 9 contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2016 à 2020. De plus le conseil a mandaté Me Luc Ouellette, avocat, pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté.
5. Le conseil a approuvé la vente des lots 525-1-2-2 et 525-1-2-3 à 9101-7327 Québec inc. au prix de 22 232\$ plus les taxes applicables.
6. Le conseil a résolu de demander l'appui de la MRC de L'Érable dans sa démarche pour obtenir l'appellation "village-relais", et ce afin de promouvoir de tourisme dans notre belle région, selon le plan stratégique de la municipalité et en accord avec la consultation citoyenne tenue en 2018.
7. Le conseil a résolu d'autoriser la réalisation des travaux de construction de la rue des Bâtisseurs (nouvelle rue) sur une longueur d'environ 700 pieds selon l'estimé budgétaire prévu au montant de 109 177.89\$ (taxes incluses) et d'autoriser des dépenses éventuelles de tuf et de gravier au montant de 31 000\$ avant taxes. Ces travaux seront réalisés en régie interne, à petits contrats.
8. Le conseil a accepté de donner son appui au Manoir du lac William pour son projet de développement de la clientèle internationale.

SOMMAIRE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2020

1. Le conseil a déposé un avis de motion qu'à une prochaine réunion sera présenté un règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2020-205.
2. Il a été approuvé à majorité d'accepter la demande d'usage conditionnel de Jean-

François Rivard – 5020 ,route Domaine-du-lac, aux conditions suivantes:

- a) Plantation d'une zone tampon constituée d'éléments naturels (haie) d'environ 2 mètres de profondeur dans la marge latérale nord-ouest afin d'isoler visuellement le bâtiment et les aires d'utilisation;
- b) Interdiction de faire usage ou de permettre de faire usage de feux d'artifice;
- c) Application d'un couvre-feu à 23 heures pour les activités extérieures;
- d) Interdiction de permettre l'occupation ou l'usage d'un véhicule récréatif (VR);
- e) Interdiction de permettre l'usage de l'emplacement du quai privé par les locataires, seule une embarcation appartenant au propriétaire (ou conjoint) de l'emplacement de quai est permise;
- f) Que les demandeurs avisent leurs locataires de la réglementation sur la protection du lac William et de ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes.

3. Il a été approuvé à majorité d'accepter la demande d'usage conditionnel de Cindy Belleau et David Paquet - 2130, route 165, aux conditions suivantes:

- a) Plantation d'une zone tampon constituée d'éléments naturels (haie) d'environ 2 mètres de profondeur dans la marge latérale nord-ouest afin d'isoler visuellement le bâtiment et les aires d'utilisation;
- b) Interdiction de faire usage ou de permettre de faire usage de feux d'artifice;
- c) Application d'un couvre-feu à 23 heures pour les activités extérieures;
- d) Interdiction d'utiliser le par 3 de golf;
- e) Interdiction de permettre l'occupation ou l'usage d'un véhicule récréatif (VR);
- f) Interdiction de permettre l'usage de

l'emplacement du quai privé par les locataires, seule une embarcation appartenant au propriétaire (ou conjoint) de l'emplacement de quai est permise;

g) Que les demandeurs avisent leurs locataires de la réglementation sur la protection du lac William et de ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes.

4. Le conseil a résolu d'approuver la vente des lots numéros 527A-25, 527A-26, 527A-27, 527A-28, 526-7-9, 526-7-10 et 526-7-11 à Les Boisés de St-Ferdinand Inc. au prix de 66 571\$ plus les taxes applicables.

5. Le conseil a approuvé l'embauche de Mme Geneviève Alain comme coordonnatrice à la bibliothèque à compter du 9 novembre 2020 pour une période d'essai de 6 mois.

OPPOSITION AU PROJET POUR UN NOUVEL ÉDIFICE DE LA MRC DE L'ÉRABLE

Suite au projet de la MRC de l'Érable de construire un nouvel édifice pour ses bureaux au coût de 6 000 000\$, dont seulement la moitié au maximum (soit 3 000 000\$) serait couverte par une subvention, et considérant, entre autre:

- Que le manque d'investissements dans le bâtiment existant ne doit pas servir comme prétexte pour construire un nouveau bâtiment, ce qui aurait pour effet de rejeter la responsabilité de la MRC sur celle des municipalités et d'accroître le fardeau fiscal des citoyens des municipalités;
- Que d'après le carnet de santé, l'entièreté des coûts d'entretien du bâtiment existant sont évalués à moins de 500 000\$ pour toutes les interventions, incluant même les interventions secondaires ou mineures qui doivent être réalisées à long terme;

- Que la municipalité de Saint-Ferdinand refuse de faire porter à ses citoyens les frais de cette construction, particulièrement dans un contexte d'incertitude économique.

Le conseil municipal, à moins de démonstration contraire, énonce son opposition à tout projet de construction ou d'agrandissement du bâtiment administratif de la MRC de l'Érable qui serait plus coûteux qu'un projet de réfection raisonnable du bâtiment existant; qu'un scénario de réfection qui soit raisonnable du bâtiment existant soit présenté au conseil des maires; et que cette résolution soit acheminée à tous les conseils municipaux de la MRC de l'Érable afin d'informer l'ensemble des élus de la position du Conseil de Saint-Ferdinand.

l'environnement;

- L'interdiction de l'usage des véhicules récréatifs par les locataires (VTT, motoneige, etc.).

Cette liste n'est pas exhaustive et n'a pour but que de donner une idée du mandat que le Conseil s'est donné. Un avis de motion a été déposé à la séance du 16 novembre et une version finale du nouveau règlement sera proposée à la population dans les semaines ou mois à venir.



RÈGLEMENT À USAGES CONDITIONNELS – MAISONS DE TOURISME ET CHALETS

Le Conseil a récemment pris connaissance de certains commentaires émis par des citoyens et de diverses informations incomplètes qui circulent actuellement concernant le règlement à usage conditionnel qui vise principalement la location de chalets en zone de villégiature. Le Conseil désire répondre aux préoccupations des citoyens et être à l'écoute de ces derniers. Dans ce but, le Conseil et le Comité consultatif d'urbanisme travaillent actuellement en étroite collaboration afin à revoir le règlement actuel, de le clarifier et de proposer des améliorations pour mieux encadrer et baliser l'usage des bâtiments par des locataires de passage, par exemple:

- Le nombre maximum d'occupants;
- L'usage du quai du propriétaire, sauf pour l'embarcation qui vient avec la location;
- Le respect des voisins et de

Nous tenons à rappeler que la location de chalets en zone de villégiature à Saint-Ferdinand se fait depuis toujours et que, avant l'adoption du règlement en mars dernier, cette pratique n'était aucunement encadrée. Malgré cela, très peu de plaintes ont été déposées par les voisins ou citoyens à la municipalité à ce sujet. Le but poursuivi par le règlement est justement de faire en sorte que la location de chalets soit mieux encadrée afin de maintenir la paix et l'harmonie tant dans le village que dans la zone de villégiature.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires en contactant la municipalité. Tous les commentaires constructifs et respectueux sont les bienvenus afin de nous aider dans notre travail.



À savoir

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

375, rue Principale, Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0

HEURES D'OUVERTURE
Lundi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Mardi au jeudi: 8h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 8h à 12h

(418) 428-3480
(418) 428-9724 (télécopieur)

info@stferdinand.ca

www.stferdinand.ca

Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

Municipalite.StFerdinand



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 7 décembre
 19h

En raison des mesures de précaution exceptionnelles adoptées contre la propagation du coronavirus, les séances sont tenues à huis clos. Le public n'est donc pas admis à ces séances.

Vous êtes toutefois invités à poser vos questions par courriel à info@stferdinand.ca avant 16h le jour de la séance. Dans la mesure du possible, les questions transmises seront répondues par téléphone ou par courriel.

Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité.

Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Suzanne Aubre et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada



BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

L'accès aux rayons de livres est interdit aux usagers. Il est cependant possible de venir à la bibliothèque chercher des livres que vous préparera le personnel de la bibliothèque.

Horaire

Lundi et mercredi: 16h à 20h

Mardi: 13h à 16h

Jeudi: 17h à 20h

Contact

(418) 428-9607

www.stferdinand.ca/bibliothèque

Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

Wifi disponible sur place

Informations pratico-pratiques

URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA VOIRIE EST LE

(418) 332-5941

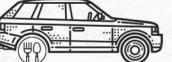


RAPPEL

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h et 7h du 15 novembre 2020 au 1er avril 2021 inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Popote roulante



Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre des mets réfrigérés et mets à texture adaptée aux personnes admissibles, le tout livré chaque semaine à domicile.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.



Besoin d'un transport pour un rendez-vous médical?

Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre également le transport pour tout rendez-vous d'ordre médical en région ou à l'extérieur.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.



Pour une clinique médicale à Saint-Ferdinand
Un texte du Comité de promotion économique

Le Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand travaille à la mise sur pied d'une clinique médicale à Saint-Ferdinand. Afin de nous aider dans ce projet, qui servira à toute la population de Saint-Ferdinand et limitrophe, nous aimerais connaître le nombre de personnes qui n'ont pas de médecin de famille. Ceci donnera du poids à notre demande et prouvera la nécessité d'une telle clinique dans notre municipalité. Si tel est votre cas, vous pouvez donner votre nom en téléphonant au (418) 334-7834 ou en envoyant un message privé à la page Facebook

Municipalité et Loisirs Saint-Ferdinand. Nous collectons les noms seulement pour des fins de compilation. Cette clinique est un besoin collectif et avec le soutien de tous, nous la réaliserons.

ÉCOCENTRE Fermé!

L'écocentre est fermé depuis le 31 octobre dernier et réouvrira ses portes au printemps prochain, soit environ à la mi-mai.



LOCATION

Salle communautaire
606, rue Principale

MARTINE BOUCHER
418 428-9387



Vos élus municipaux et les comités dans lesquels ils oeuvrent



YVES CHARLEBOIS

Maire

ycharlebois@stferdinand.ca

Communications

PIERRE-ALEXANDRE SIMONEAU

Conseiller du district 4

pasim_44@hotmail.com

Comité loisirs et culture

SYLVIE GINGRAS

Conseillère du district 5

sgingras63@hotmail.ca

Comité de gestion du lac, Administratif et Suivi du plan stratégique

SUZANNE AUBRE

Conseillère du district 6

aubresuzanne@gmail.com

Communications, Suivi du plan stratégique et Comité de gestion du lac





Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

Nous sommes à préparer le budget et, par Ferdinand, spécialisé dans les travaux forestiers, votre prochain compte de taxes. Si la tendance se maintient, j'aurai de bonnes nouvelles à annoncer le mois prochain. Tout augmente : les salaires, Hydro-Québec, les matériaux de construction, l'asphalte et la quote-part de la MRC. Mais nous avons de bons revenus supplémentaires avec les nouvelles constructions, les rénovations et les nombreuses transactions immobilières qui apportent des entrées d'argent avec les droits de mutation et, en prime, une subvention du gouvernement du Québec reliée à la COVID-19. J'aurai tous les chiffres pour vous en décembre.

Pour 2021, l'année s'annonce très bonne avec plusieurs constructions dans le parc industriel et de nouvelles résidences. Près de Tôle Vigneault, la rue des Bâtisseurs a été prolongée pour relier aux moins deux nouvelles entreprises.



Photo: Nouvelle rue des Bâtisseurs

Une grande fierté ce mois-ci pour la Municipalité, Marc-André Mercier des Boisés Saint-



Photo: Marc-André Mercier

Nicole Dussault, fille de Lise Gouin et Damien Dussault, a fait son chemin depuis son enfance à Saint-Ferdinand. Depuis 24 ans, elle travaille à la télévision. Après avoir complété des études en art et technologie des médias à Jonquière, Nicole a débuté comme assistante à la réalisation puis occupe le poste de réalisatrice depuis 17 ans. « Je fais de la réalisation pour tout ce qui est émission de variété, magazine, quizz, talk-show, télé-réalité en direct en studio ou en tournage extérieur. C'est un métier qui se compare à un chef d'orchestre », de raconter Nicole. Voici quelques réalisations : L'Amour

tiers, va construire un grand garage. Les Boisés Saint-Ferdinand deviendra concessionnaire d'équipements forestiers provenant de Finlande, comme celui sur la photo, qui est d'une performance incroyable pour charger et décharger du bois. « Enfin, nous allons faire nos réparations au chaud à l'intérieur », de se réjouir Marc-André.

est dans le pré où elle suit la vie sur deux coopératives du Nouveau-Québec. Ils sont fermes; l'émission 5 chefs dans ma cuisine à construire une polyvalente, qui devrait se terminer en juillet 2021. Pour s'y rendre à partir des prix Gémeaux; le quizz Génial! à Télé-Québec. « Je peux vous dire que tout ce que j'ai vécu quand j'étais jeune me sert aujourd'hui. J'ai grandi dans une famille aimante qui m'a toujours encouragée dans mes idées et mes projets! »

Nicole est pigiste, donc pour être encore là après tant d'années, c'est qu'elle a du talent et est appréciée par les gens du milieu.



Photo: Nicole Dussault

Parlant de gens qui font du chemin, Jessy

Fournier et Ludovic Barnabé sont présentement à Inukjuak, un village de 1800 habitants à 1400 kilomètres de Saint-Ferdinand. C'est également déposer vos dons à l'épicerie au nord de la Marchés Tradition. Les Chevaliers de Colomb tiendront la guignolée le samedi 12 décembre en sollicitant vos dons monétaires au coin de la côte de l'Église et de la rue Principale. Vous pourrez également déposer vos dons à l'épicerie baie d'Hudson, du côté québécois. Tous les deux sont menuisiers-charpentiers pour la Fédération des

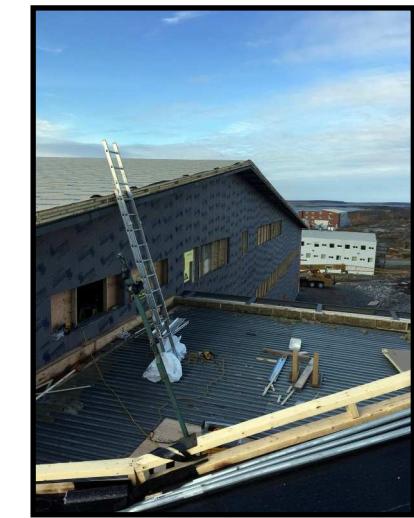


Photo: Polyvalente en construction

J'aimerais féliciter M. Jacques Beauchesne, un de mes concitoyens, qui a reçu le prix Adélard-Godbout de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'ensemble de sa carrière. M. Beauchesne est président-fondateur de Semican, située à Plessisville.



Photo: Jessy Fournier

Actualité

Nouvelles locales

FLEURONS DU QUÉBEC

Le 15 novembre dernier a eu lieu la 15e édition du gala annuel de dévoilement des Fleurons du Québec en version numérique. Lors de ce prestigieux gala, la municipalité de Saint-Ferdinand s'est distinguée en étant nominée parmi les trois finalistes du prix reconnaissance mobilisation citoyenne pour le projet des Sentiers Arts-et-Nature-des-Appalaches (SANA).

En 2019 et 2020, la municipalité de Saint-Ferdinand, en collaboration avec une équipe de bénévoles et d'entreprises locales, a réalisé les Sentiers Art-et-Nature-des-Appalaches. En effet, près d'une vingtaine de



citoyens ont participé à ce projet autour des paysagistes Pierre Séguin et Sonia Mondor, propriétaires des Jardins de vos rêves, pour la construction de sentiers pédestres alliant art, nature et histoire. Le projet ayant germé d'un rêve d'aménager des sentiers où les gens pourraient s'adonner à la contemplation, cela tout près du noyau urbain de Saint-Ferdinand, sur le site historique de l'ancien hôpital de Saint-Ferdinand. Le trajet se veut à la fois historique, puisqu'il reprend un ancien sentier de prières créé au tournant des années 1980 par Sœur Georgette Bouliane, qui fut active dans le développement de loisirs extérieurs à Saint-Ferdinand. Le projet contribue également à la mise en place d'infrastructures touristiques et culturelles, puisque, depuis quelques mois, un sentier pédestre relie le Manoir du lac William aux Sentiers Art-et-Nature-des-Appalaches.

Pour la réalisation de ces sentiers, plusieurs artisans bénévoles ont mis la main à la pâte et ont aidé à la construction de plusieurs petites infrastructures: arches, pont en bois, coupe de bois, réparation d'une petite chapelle, etc. À l'invitation du groupe, une vingtaine de poètes de la région ont envoyé un petit poème afin qu'ils soient placés sur des stèles en métal pour accompagner les marcheurs des sentiers. À plusieurs occasions, l'équipe des travaux publics de la municipalité a aidé les bénévoles pour effectuer des manœuvres plus difficiles, comme le déplacement de billets de bois. Des entreprises locales furent aussi mises à contribution: Style Métal, par exemple, a construit les stèles en métal qui accompagnent les sentiers. Chevrons Vigneault a fourni des poutres afin de faire un petit abri de type « lean-to » qui surplombe les sentiers avec une vue imprenable sur le lac William.



La municipalité tient à remercier le merveilleux travail de tous les bénévoles ainsi que la contribution des poètes et des entreprises locales pour la réalisation de ce très beau projet. Il est impératif de souligner que ce travail fut fait de façon autonome par le groupe de bénévoles avec une supervision très limitée par la municipalité. Bravo à toutes et à tous!

NOUVELLE MÉTHODE DE DISTRIBUTION D'EMPLACEMENTS AUX QUAIS DE LA MARINA POUR 2021

Pour la distribution des emplacements, nous procéderons désormais à une loterie. C'est-à-dire que vous aurez du **20 décembre 2020 au 8 janvier 2021** pour vous inscrire en envoyant un courriel à info@stferdinand.ca ou en téléphonant au (418) 428-3480 poste 0 en mentionnant votre nom, votre adresse à Saint-Ferdinand et votre numéro de téléphone. Après quoi, nous procéderons à un tirage pour déterminer ceux qui auront un emplacement aux quais de la marina. Prenez note que les résidents et payeurs de taxes auront priorité sur les non-résidents et non-payeurs de taxes. Les gens qui auront été sélectionnés aléatoirement auront donc un emplacement pour une durée de trois ans (2021-2022-2023), payable à chaque année et devront signer un contrat de location. Il sera toutefois possible pour une personne de se désister après la première année ou encore après la deuxième. Dans un tel cas, nous procéderons encore une fois à un tirage parmi les gens inscrits lors de la première loterie. Le gagnant pourra donc avoir l'emplacement du précédent locataire et ce, jusqu'en 2023.

STATISTIQUES DES ENREGISTREMENTS D'EMBARCATIONS NAUTIQUES 2020

En 2020, nous avons procédé à l'enregistrement de 879 embarcations nautiques motorisées en plus des 73 embarcations qui n'ont pas été enregistrées et qui sont passées directement à la descente à bateau en défrayant les frais fixés à la rampe de mise à l'eau.

Type d'embarcations motorisées

Sur les 879 formulaires d'enregistrement reçus, 832 comportaient les bonnes informations quant à l'embarcation ce qui nous a permis de déterminer le type de bateau. Au total, 165 embarcations étaient des chaloupes ou des bateaux de pêche, 219 étaient des embarcations de plaisance, 89 étaient des embarcations de sports nautiques, 216 étaient des motomarines et 143 étaient des pontons ou des bateaux pontés.

Nombre d'enregistrements

Sur les 879 enregistrements, 214 étaient des embarcations d'usagers journaliers ou hebdomadaires, 505 étaient de résidents ou de payeurs de taxes ou de descendants ou d'ascendants de résidents ou de payeurs de taxes, 31 étaient de non-résidents et 129 étaient de locataires d'emplacement de camping ou d'un établissement d'hébergement à Saint-Ferdinand.

STATISTIQUES PRISES PAR LA PATROUILLE NAUTIQUE À L'ÉTÉ 2020

Sur les 271 interceptions effectuées par la patrouille nautique à l'été 2020, la moitié des embarcations étaient conformes et l'autre moitié ne l'était pas. Cependant, le pourcentage de conformité passe à 79% en ne tenant pas compte des extincteurs à entretenir. Sur les 22 constats d'infraction remis, 7 étaient pour des vestes de flottaison manquantes, 5 pour manque de vigie (manque de surveillance lors d'une activité tractée), 3 pour la carte de compétence manquante (les personnes ne possédaient pas leur permis de conducteur de bateau), 3 étaient pour le permis d'embarcation de plaisance manquant (l'embarcation n'avait pas été enregistrée auprès de Transports Canada), 2 étaient pour des motomarines conduites par des jeunes de moins de 16 ans et 2 pour de l'équipement requis manquant.



À l'affiche

LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FERDINAND PRÉSENTE LE

Marché de Noël

VENEZ ENCOURAGER LES ARTISANS D'ICI!!

28 novembre 2020 | 10h à 15h
Belvédère de la marina (617, rue Principale)

«SANG» ATTENTE

SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ EFFECTUER VOS PRÉLÈVEMENTS SANGUINS ET URINAIRES ICI-MÊME À LA SALLE DU CONSEIL? POUR PEU DE FRAIS, MME MARJOLAIN HENRI, MEMBRE DE L'ORDRE DES TECHNOLOGISTES MÉDICAUX DU QUÉBEC, PEUT RÉPONDRE RAPIDEMENT À VOS BESOINS, EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ, PEU IMPORTE LE MÉDECIN QUI EN FAIT LA DEMANDE. LES TUBES SONT ACHEMINÉS DE FAÇON CONFORME, SELON LES NORMES, VERS UN LABORATOIRE ACCRÉDITÉ EN VUE DE L'ANALYSE. LE MÉDECIN PRESCRIPTEUR A ACCÈS À VOS RÉSULTATS SOIT DE FAÇON INFORMATIQUE, TÉLÉCOPIE OU POSTALE. VOUS POUVEZ MÊME AVOIR CE SERVICE DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER.

819 350-4195
supermarjo2@hotmail.com

**SKI DE FOND
LA CLE DES BOIS**

Carte de membre 2020-2021

Courrez la chance gagner un chèque-cadeau d'une valeur de 280\$ du Manoir du lac William en vous procurant votre carte de membre pour la saison 2020-2021 entre le 23 novembre et le 20 décembre au dépanneur SuperSoir de Saint-Ferdinand.
Le tirage aura lieu le 23 décembre.

La carte de membre est aussi en vente chez Sarto à Victoriaville!

Adulte: 45\$
Étudiant (12 ans et plus): 20\$



Calendrier

Activités et événements à venir

DÉCEMBRE 2020

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7 ST-FERDINAND 19h - Séance du conseil	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25 Joyeux Noël 	26
27	28	29	30	31 5, 4, 3, 2, 1	Bonne année! 	